

La sociologie des mouvements sociaux et l'ethnicité

Une comparaison internationale

The Sociology of Social Movements and Ethnicity: an International Comparison

Philippe BATAILLE

Volume 29, numéro 2, automne 1997

La mémoire sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001024ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001024ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

BATAILLE, P. (1997). La sociologie des mouvements sociaux et l'ethnicité : une comparaison internationale. *Sociologie et sociétés*, 29(2), 171–182.
<https://doi.org/10.7202/001024ar>

Résumé de l'article

La sociologie des mouvements sociaux s'intéresse à la somme des revendications ethniques qu'expriment des groupes minoritaires dans des contextes nationaux qui en limitent l'expression. Cette approche suppose que l'ethnicité revendiquée indique une volonté de composer sous des formes nouvelles les ordres politiques et culturels qui fondent l'équilibre démocratique. L'analyse d'expressions ethniques lues dans des formules nationales différentes, telles que repérées en France et en Roumanie, indique la voie de cette recomposition. Dès lors, l'ethnicité trouve sa place dans la somme des revendications culturelles qui ont ébranlé les dispositifs de valeurs sur lesquels ont reposé la plupart des ordres culturels des sociétés modernes, qu'elles soient démocratiques ou pas.

La sociologie des mouvements sociaux et l'ethnicité.

Une comparaison internationale.



PHILIPPE BATAILLE

Dans les sociétés occidentales contemporaines, des groupes élargis de la population font valoir sous des formes revendicatives diverses leur appartenance à une ethnicité qu'ils estiment particulière en comparaison de celle défendue par le groupe majoritaire parmi lequel ils vivent. Lorsqu'elle atteint une dimension collective et organisée, cette conduite peut être interprétée comme une mise en cause de l'ordre politique et culturel des sociétés modernes et démocratiques. Aussi, la sociologie des mouvements sociaux s'intéresse à la dimension conflictuelle de l'ethnicité affirmée. Elle l'analyse comme une logique d'action qui met en débat l'enjeu de la démocratie et de la modernité. Cet intérêt s'est très nettement renforcé au moment où d'autres analyses ont constaté l'implantation du racisme dans les rapports sociaux et le développement du populisme dans de nombreux contextes nationaux (Wieviorka, 1991, 1993 ; Commission des communautés européennes, 1989 ; Commission des droits de l'homme, 1990 ; Meyer et Perrinaud, 1989).

Replaçant les procédés d'affirmation ethnique dans un contexte élargi, la sociologie des mouvements sociaux considère que l'ethnicité revendiquée se range parmi une série de phénomènes qu'elle accompagne, suit ou précède, mais dont tous participent à une recherche d'ouverture des systèmes démocratiques bloquant l'expression des identités non majoritaires ou non dominantes dans les structures de pouvoir. Afin d'avancer la réflexion dans cette direction, cet article se propose de mieux cerner ce processus global auquel il est fait référence et dont on suppose qu'il traverse la plupart des sociétés où l'ethnicité revendiquée parvient à son expression. Il s'agit ensuite de mieux caractériser la famille de revendications à laquelle se rattache l'affirmation de l'identité ethnique. Pour ce faire, il convient de rapporter les revendications ethniques aux contextes nationaux dans lesquels elles prennent forme. La comparaison entre deux modèles nationaux fortement contrastés, mais où les revendications ethniques occupent une place centrale, devrait nous permettre de mieux comprendre en quoi la toile de fond nationale accélère ou, à l'inverse, ralentit le procédé par lequel l'ethnicité revendiquée parvient à son expression.

Cet article se propose donc d'interpréter la mise en cause de l'idéal d'intégration des sociétés nationales dont l'ethnicité revendiquée est le signe. Idéal dont la pensée fonctionnaliste nous a livré la vision la plus achevée (Bourricaud, 1977 ; *Sociologie et Sociétés*, 1989). Nous soulignerons l'aspect revendicatif des affirmations ethniques en supposant qu'elles expriment

la subjectivité d'un acteur qui s'appuie sur ses expériences sociales, individuelles et collectives, pour faire valoir sa recherche de nouveaux liens sociaux et son intégration dans un nouvel espace démocratique. Dans cette perspective, l'ethnicité n'est pas abordée comme une forme pathologique de conduite sociale, mais comprise comme une affirmation revendicative de forme culturelle qui en appelle à une ouverture démocratique de reconnaissance des identités plurielles participant à un même corps social. Dès lors, l'hypothèse de base qui fonde cet article suppose que l'ethnicité revendiquée n'est pas le signe du rejet de l'individualisme démocratique, mais, à l'inverse, qu'elle en est une expression majeure.

1. L'ETHNICITÉ

Dans un livre récent, Poutinat et Steiff (1995) nous rappellent que l'ethnicité appartient traditionnellement au vocabulaire des ethnologues qui, il y a à peine une cinquantaine d'années, attribuaient le terme à des groupes humains aux caractères ethniques inconnus jusqu'alors (Amselle, 1990). Plus proche de nous, la littérature américaine et anglaise a débordé d'ouvrages et de revues sur le thème (Glazer et Moynihan, 1975 ; Eisinger, 1978 ; Miles et Phizacklea, 1979), alors qu'il n'a été utilisé que par de rares auteurs en France (Simon, 1970 ; Tripier 1990 ; Wiewiorka, 1993 ; Poutinat et Steiff, 1995). De la tradition de la littérature anglo-saxonne dans le domaine de l'ethnicité, on remarquera que ce thème alimente depuis deux décennies un débat à trois grandes positions qui porte autant sur l'attitude institutionnelle que les responsables politiques auraient à entretenir avec les expressions de l'identité ethnique que sur l'ethnicité comme processus social à proprement parler. Aussi, il importe de souligner que le monde anglo-saxon accorde une certaine importance à la réflexion sur l'ethnicité depuis que ces univers culturels et politiques pratiquent une politique d'action positive (*positive action*). En outre, l'intérêt pour l'ethnicité connaît un nouvel essor dans ces pays depuis qu'ils traversent une période de questionnements sur leurs choix en matière de politique d'intégration sociale et économique, mais aussi culturelle et politique des populations ethniques, avec notamment les populations noires, hispaniques et asiatiques (Bureau of the Census et Statistique Canada, 1992).

Dans ce débat, une première position reproche à l'action positive d'entretenir les identités ethniques et les solidarités communautaires au détriment des volontés d'accès à la réussite individuelle (Murray, 1984). Les tenants de cette thèse sont de plus en plus nombreux dans les rangs des conservateurs américains. Ils considèrent l'action positive comme un dispositif institutionnel qui bloquerait le processus d'égalité sociale dont serait pourvue la société américaine. Cette approche tient délibérément peu compte du constat de discrimination dont sont victimes les groupes ethniques car, selon la thèse défendue, le racisme reculerait lorsque les membres des minorités adhèreraient au mythe américain de la réussite individuelle et à celui de l'égalité des chances qui doivent continuer à guider la conduite des immigrants (Sowel, 1992). Aujourd'hui, afin d'être cohérents avec leurs propres arguments, ces auteurs critiquent sans aucune espèce de nuance toutes les politiques d'aide sociale qui seraient, selon eux, trop clairement orientées vers des populations ethniquement repérables, ce qui aurait pour effet de les maintenir dans leur situation de déshérités, voire d'aggraver leur sort (Herrnstein et Murray, 1994).

Une seconde position considère que l'identité ethnique peut être rappelée sans mettre nécessairement en cause le principe d'adhésion individuelle à un modèle politique commun, c'est-à-dire sans que l'ethnicité serve de fondement à la formation d'un groupe politique distinct (Glazer, 1987). Cette fois, à l'inverse de la première position, l'ethnicité est abordée comme un processus d'affirmation de l'identité ethnoraciale qui émerge dans un contexte social et politique particulier. L'ethnicité est décrite comme le signe d'une identité culturelle en transformation qui cherche sa place dans un ensemble plus vaste (Erikson, 1964).

Une troisième approche mêle les deux précédentes en parlant d'*optional ethnicity* (Gleason, 1982). L'image qui vient à l'esprit pour la décrire est celle de la conduite stratégique. L'ethnicité serait le signe avant coureur d'une recherche de visibilité d'une communauté

qui ferait valoir des revendications qui lui seraient spécifiques (Bell, 1975). L'ethnicité se situerait en quelque sorte sur un marché parcouru de conduites rationnelles. Elle serait une attitude stratégique à laquelle recouraient des leaders communautaires pour intervenir sur l'orientation des politiques sociales américaines, mais aussi sur le marché du logement ou de l'emploi.

Avec cette troisième perspective qui émerge au tournant des années 1980, la face dynamique du concept d'ethnicité prend l'avantage sur sa face figée qui a longtemps été dominée par la crainte des solidarités communautaires et le rappel des origines diverses (Rex, 1991). Cette lecture de l'ethnicité rejoint les efforts de ceux qui avaient souligné depuis longtemps déjà l'attention qu'il fallait accorder à la subjectivité dans la formation de l'identité ethnique (Barth, 1969). Cela devait également renforcer les analyses sur l'auto-identification des groupes ethniques (Isajiw, 1974). L'auto-identification se fonderait sur un principe de reconnaissance du sujet concerné par une appartenance ethnique dans un moment de déconstruction et de reconstruction de l'identité d'un groupe qui se percevrait comme minoritaire (Breton, 1990), alors que le groupe majoritaire s'identifierait spontanément aux principes dominants d'une identité nationale. Aujourd'hui, des auteurs européens soulignent à leur tour l'importance qu'il faut accorder à l'expérience du racisme et de la discrimination dans l'accélération des processus qui conduisent à l'affirmation des identités ethniques plurielles qui sont regroupées dans un même contexte sociétal (Wieviorka, 1993). Ce faisant, le renouveau du débat sur l'ethnicité, sur fond de crise évidente de toutes les politiques d'action positive, aborde bon nombre des enjeux du racisme (Glazer et Moynihan, 1975 ; Wilson, 1994) en suscitant un élargissement notable des manières de concevoir l'ethnicité.

Pour notre part, nous retiendrons de ce bref historique l'idée selon laquelle les études récentes sur l'ethnicité nous informent plus couramment que par le passé sur les principes de formation des conflits identitaires dans des nations frappées par le doute sur l'orientation de leurs valeurs culturelles et sur l'efficacité de leurs dispositifs sociaux. Dans cet espace de réflexion qui ne cesse de s'agrandir, la sociologie des mouvements sociaux parvient à son tour à développer ses perspectives sur l'ethnicité. Un préambule consiste toutefois à disposer d'une meilleure connaissance des contextes sociétaux et des formules nationales dans lesquelles s'affirment les identités ethniques, pour ensuite mettre en relief les enjeux culturels dont sont porteuses leurs revendications pour le devenir de l'idéal démocratique.

2. MISE EN PLACE D'UN CADRE COMPARATIF

Afin de vérifier l'hypothèse sur le processus qui conduit à l'ethnicité comme mode d'affirmation identitaire et de contestation d'une domination culturelle, nous suggérons de suivre deux situations volontairement contrastées. Il s'agit de la France et de la Roumanie. Ce choix se justifie pour deux raisons.

Premièrement, ces deux pays se rapprochent analytiquement dans la mesure où les équilibres récemment perdus entre l'État, la nation et la société autorisent des minorités culturelles à faire apparaître leur singularité sans renoncer à leur participation à une formule nationale. En France, des jeunes issus de l'immigration ont provoqué un débat sur l'identité nationale (*Commission de la nationalité*, 1988). En Roumanie, au moment du déclin brutal de la dictature en 1989, des Hongrois et des Tsiganes de Roumanie ont pris part, au nom de leur ethnicité différente de celle des Roumains, au processus de reconstruction démocratique de la nation.

Deuxièmement, la comparaison se révèle intéressante dans la mesure où les deux contextes nationaux retenus se différencient très fortement. Les idéaux nationaux qui s'effondrent en France et en Roumanie ne sont pas de même nature. Dans le cas de la France, est mis à mal un nationalisme universaliste qui intégrait les minorités en les incorporant dans un ensemble cohérent et démocratique, alors qu'aujourd'hui le modèle d'intégration ne parvient plus à remplir sa mission (Lapeyronnie, 1993 ; Giraud, 1992). Dans le cas de la Roumanie, vacille plus qu'il ne s'effondre un nationalisme particulariste qui écrasait des minorités culturelles, notamment hongroise et tzigane. Ce nationalisme construisait inlassablement la spécificité

de la culture et de l'identité des Roumains. Il faisait valoir la « singularité du caractère roumain » pour se démarquer à la fois de l'hégémonisme soviétique et de l'invitation à l'universalisme des Lumières incarné par le modèle des sociétés libérales de l'Ouest.

Soulignons également qu'aujourd'hui, aussi bien dans le cas de la Roumanie que dans celui de la France, le renouveau de l'ethnicité apparaît comme un problème national lançant qui ne manque pas de susciter de vives réactions. En France, le populisme refléurit en demandant l'expulsion des éléments qui ne s'intègrent pas (Wieviorka, 1993). En Roumanie, l'affrontement ethnique guette, sur fond d'une guerre de territoires. Toutefois, dans ces deux espaces nationaux qui vivent de profonds bouleversements, il reste permis de considérer que l'ethnicité revendiquée est une forme d'action revendicative qui aspire à élaborer un système politique qui intègre l'expérience sociale et historique de la différence ethnique dans des identités nationales qui sont en voie de reformulation. Dès lors, notre démarche nous conduit à nous interroger sur les logiques d'action qui sont en œuvre dans ces contextes nationaux et sur les formes de la mobilisation que supposent de tels processus. Ce faisant, nous rejoignons les perspectives de la sociologie des mouvements sociaux qui s'interrogent sur l'histoire de la modernité et sur le devenir de la démocratie (Touraine, 1992 ; 1993).

3. LES FORMULES NATIONALES EN ŒUVRE EN FRANCE ET EN ROUMANIE

La différence de contexte entre la France et la Roumanie tient aux fondements même des formules nationales qui y sont en voie de décomposition. Or, sur les contextes nationaux, il est admis que la modernité a supporté deux types de formules nationales qui se sont toujours opposées, l'une civile et politique, l'autre culturelle et identitaire. Toutefois, les auteurs spécialistes de cette question aiment nuancer cette opposition car, bien souvent, ils considèrent au fil de leurs raisonnements qu'il n'est pas de formule nationale pure. Les grandes nations modernes auraient toujours tendance à combiner un tant soit peu l'instrumentalisme de la raison à l'expressivité de la tradition. Dès lors, répondant à l'invitation de Louis Dumont (1991), le nationalisme doit plutôt être abordé comme une réponse idéologique au développement de la modernité (Jaffrelot, 1992 ; Ferry, 1991 ; Schnapper, 1994). Le caractère moderne du nationalisme lié à la période de l'industrialisation des grandes démocraties résulterait de cette opposition entre la raison et la tradition (Touraine, 1992). Cette approche renforce la thèse de Gellner (1983 ; 1987), pour qui le nationalisme garantit l'unité fonctionnelle que la modernité démocratique recherche entre des espaces économiques territorialement délimités et des histoires sociales et culturelles individuelles qui se rattachent à ces espaces. En effet, Gellner considère que le nationalisme définit, non seulement le degré, mais le principe de ce qui unit un individu à la société à laquelle il se réfère. Dit autrement, les sociétés nationales modernes se caractériseraient par la rencontre, qui dans le cas du totalitarisme irait jusqu'à la fusion, entre un État et une culture. Aurait régné l'image fonctionnelle, liée au principe même de l'industrialité des sociétés modernes, qu'elles soient démocratiques ou pas. Mais surtout, le nationalisme serait cette réponse idéologique que les sociétés modernes ont produite pour promouvoir et maintenir leur ordre fonctionnel. Considéré de la sorte, le nationalisme en œuvre dans la plupart des sociétés modernes serait un produit du social plutôt qu'il ne produit le social.

De ce point de vue, le nationalisme ne peut en aucun cas être abordé comme un mouvement social alors que les mises en cause des formes dominantes du nationalisme en exercice dans une société donnée sont susceptibles de donner naissance à des acteurs sociaux qui produisent une nouvelle représentation de la modernité et de son cadre idéologique et politique. Tel serait le cas avec la revendication ethnique.

Il n'en demeure pas moins qu'historiquement, dans le cas français, le nationalisme repose plus sur l'idée d'universalité (la culture est grande parce qu'universelle et susceptible de se répandre dans le monde), alors que dans le cas roumain, surtout aux pires moments du communisme, le nationalisme a reposé sur l'idée de particularité du caractère roumain (la culture

est grande mais spécifique et repliée sur elle parce que menacée). Toujours d'un point de vue strictement historique, rappelons que le nationalisme roumain a été fortement idéologisé (Durandin et Tomescu, 1988 ; Karnoouh, 1990), précisément en jouant sur ce sentiment de spécificité et de menace. Plus le nationalisme roumain se sentait menacé par l'ambition hégémonique des universalistes soviétiques ou occidentaux, et plus la culture roumaine devenait spécifique. La référence au nationalisme roumain a dès lors beaucoup servi la dictature car il activait l'idée de particularité du caractère roumain dont la figure du dictateur était l'incarnation (Shafir, 1990). Dans ce moment de l'histoire du communisme roumain, tout défaut d'identification à la nation était sévèrement châtié. Tel fut le cas avec les Hongrois de Roumanie qui se sont opposés au principe d'homogénéité de la nation, car défini par une particularité nationale qui excluait leur spécificité culturelle. C'est pourquoi également, dans la situation d'aujourd'hui, le rappel par les Hongrois de Transylvanie de leur ethnicité différente recouvre un fort désir de construction d'un nouvel espace politique démocratique. Cet espace aurait à faire respecter les particularismes culturels dans une nouvelle formule nationale qui ne les exclurait plus comme autrefois.

En France, le problème est inverse. En raison des formes dominantes du nationalisme, les particularismes ethniques sont depuis longtemps renvoyés à des pratiques intimes ou privées. Dans les faits, ces particularismes survivent, y compris chez les immigrants du début du siècle, mais ils s'effacent devant l'efficacité d'une idée nationale adossée au message universaliste des Lumières. À tel point qu'aujourd'hui encore, la société française se déchire sur ces questions. Ce n'est qu'un exemple, mais dans un débat récent, celui des « foulards de Creil », nous avons vu comment la perspective multi-culturaliste a été prise à partie car elle introduisait l'idée de particularisme là où c'était le moins tolérable, à savoir dans l'école (Gaspard et Kosrokhavar, 1995). Le nationalisme de type universaliste qui prévaut en France absorbe les particularités. Il produit une « culture » moderne faite de l'alliance du progrès et de la raison. Les spécificités individuelles ou culturelles sont renvoyées à des pratiques privées, comme la religion. Ces dernières se distinguent des pratiques publiques qui participent à l'élaboration d'une culture civique et politique qui s'estime assise sur le socle plus large de la culture commune (Schnapper, 1991).

Face à une situation aussi contrastée, avec d'un côté l'épuisement du modèle nationaliste universaliste, cas de la France, et d'un autre côté l'éclatement du modèle nationaliste particulariste, cas de la Roumanie, la sociologie des mouvements sociaux suppose que l'ethnicité, c'est-à-dire la parole de certains groupes minoritaires face aux cultures nationales qui se défont, signifie une tentative de reconstruction d'un message universel qui accepterait l'idée des particularismes culturels et identitaires. Ce mode d'affirmation de soi recouvrirait un processus complexe qui annoncerait la recherche de nouvelles valeurs culturelles ou politiques dans des sociétés déstructurées.

Mise en relief à partir des formules nationales qui lui donnent tout son sens, la revendication ethnique trouve désormais sa place dans des revendications identitaires qui annoncent la recherche de nouvelles valeurs culturelles ou politiques. Cette perspective ouvre très nettement la voie de la réflexion à la sociologie des mouvements sociaux qui formule traditionnellement ses hypothèses théoriques centrales en s'intéressant empiriquement aux conflits sur l'orientation des normes et des valeurs dominantes dont les cultures nationales ont été les vecteurs (Touraine, 1973).

4. L'ETHNICITÉ COMME CATÉGORIE DE LA SUBJECTIVITÉ

Les conduites d'affirmation ethnique doivent également être considérées à l'aune des désordres institutionnels qui frappent toutes les démocraties occidentales depuis une vingtaine d'années et qui peuvent aller jusqu'à la désintégration des ordres politiques dans le cas des systèmes post-totalitaires. Avec ces désordres, c'est l'image même de la fonctionnalité des sociétés modernes qui est atteinte, laissant les individus faire de leur expérience particulière

un univers significatif en soi qu'ils ne relient plus à un contexte social et moral plus large. D'où, en sociologie des mouvements sociaux, l'importance croissante accordée à la notion d'expérience. Cette notion suppose que les individus cherchent en eux-mêmes un sens et une unité qu'ils ne trouvent plus dans les normes d'une société désorganisée (Dubet, 1994). Chacun vivrait et ressentirait la séparation croissante entre les problèmes politiques et nationaux de l'État et ceux de la vie sociale, en particulier les jeunes (Bajoit, 1995). Dans ce contexte de forte instabilité institutionnelle, les cultures nationales ne seraient plus caractérisables que par les aspects dominants de leur économie, ce que décrivent les théories de la globalisation (Wallerstein, 1984). Ces vastes ensembles ne soient plus ajustés à des cultures nationales, mais juxtaposés à des cultures éclatées et fragmentées, telles que repérées par les courants de la post-modernité (Lyotard, 1979). L'effet le plus immédiat de ce double phénomène est précisément de procurer une autonomie plus importante aux principes de définition de soi en termes sociaux, et d'affaiblir la capacité d'intervention de l'État sur les problèmes sociaux. Le statut social et la position sociale ne sont plus des critères d'identification individuelle et ils ne déterminent plus la conduite culturelle. Aussi, plus couramment que dans un proche passé, dans les sociétés modernes et démocratiques développées, les individus s'identifient et s'affirment, y compris socialement, par leurs appartenances et par la constitution d'identités particulières, signifiant l'épuisement des forces institutionnelles car les principes dominants de l'identité individuelle ne sont plus fondés sur la rationalité et le souci de l'ordre collectif ou bien encore par l'appartenance à une culture civique commune, mais sur la reconnaissance des origines singulières et la recherche d'une qualité expressive des émotions individuelles ou en petits groupes. L'organisation collective a dès lors pour finalité première de promouvoir des intérêts particuliers ou de défendre une culture spécifique qui conteste la culture dominante (Lapeyronnie, 1992 a). Or, l'ethnicité, y compris dans ses définitions les plus traditionnelles, fluctue entre ces deux tendances. Par certains aspects, elle réaffirme sinon l'appartenance, du moins la référence à la tradition, par d'autres aspects elle peut effectivement être analysée comme une conduite stratégique. Dans tous les cas, sa présence renforcée sur la scène des préoccupations sociales et son émergence récente dans le champ des conduites collectives font que l'affirmation ethnique peut dorénavant être analysée comme un indicateur significatif du déchirement des ordres qui furent autrefois fortement intégrés.

Aussi, dans la perspective des mouvements sociaux, la revendication ethnique recouvre aujourd'hui un processus d'affirmation identitaire qui procède en deux étapes. Premièrement, l'ethnicité se présente comme une logique de protection face au racisme dont s'estiment victimes certaines communautés ethniques. Ce racisme devant lui même être interprété comme une manifestation de la désagrégation des ordres culturels et économiques (Wieviorka, 1992 ; 1993 ; 1994). Dans ce premier temps de la perception et de l'identification individuelle ou collective à une ethnicité qui s'affiche, l'ethnicité, somme toute, n'est que le signe le plus apparent d'une prise de distance avec une culture dominante dont le sujet ethnique se sent exclu, ou perçu à partir de sa seule appartenance à une ethnicité particulière et minoritaire. Faisant de mauvaise fortune bon cœur, le sujet ethnique renverse le déterminisme biologique qui se trouve au fondement de son exclusion culturelle et politique en principe d'action contestataire. C'est pourquoi, deuxièmement, il est possible de supposer que l'ethnicité se trouve au fondement d'une dynamique plus affirmée de recherche d'appropriation d'un nouvel espace politique et culturel dans lequel elle cherche sa place. L'ethnicité est alors le signe manifeste d'une logique d'affirmation des identités individuelles et de groupe qui en appelle à l'ouverture démocratique par une action contestataire de l'ordre dominant.

Or, nous le voyons, les formes revendicatives mises en branle tout au cours de ces deux étapes concernent effectivement la perspective des mouvements sociaux qui s'est toujours intéressée aux processus et actions par lesquels passe le sujet pour résister aux cadres normatifs qui orientent sa culture, ou aux logiques d'action auxquelles il recourt pour produire de nouvelles références culturelles (Touraine, 1965).

5. L'ENJEU DE L'ETHNICITÉ REVENDIQUÉE DANS LES NOUVELLES SOCIÉTÉS NATIONALES

a) LA SITUATION EN ROUMANIE

Les Hongrois de Roumanie qui ont constitué un parti politique dès 1990, l'Union Démocratique des Hongrois de Roumanie (UDHR), savent que leur identité ethnique ne peut survivre que s'ils débarrassent les Roumains des principes anciens de leur identité nationale. En créant ce parti, les Hongrois se sont engagés dans une action politique fondée sur la référence à une identité culturelle qu'ils cherchaient à préserver. Par cette action, ils tentent d'agrandir l'espace existant entre la légitimité de l'action étatique, toujours conduite au nom d'un idéal national qui exclut les Hongrois, et la culture à proprement parler qui sert toujours de fondement à l'identité nationale roumaine. Dans ces conditions, leur revendication les situe dans une action défensive de protection de leur identité, comme en témoigne l'attitude de leur représentation parlementaire qui s'oppose quasi systématiquement au pouvoir du président Ilescu. Toutefois, cette attitude a servi l'activité de nouveaux leaders ultra nationalistes qui, par réaction, ont créé des partis politiques, comme *Romania Mare* ou le *Parti de l'Unité Nationale*, qui disposent d'une représentation parlementaire aussi importante que celle des Hongrois. Dès 1992, des observateurs politiques ont noté que le Président Ilescu établissait plus souvent ses alliances avec les ultra nationalistes (Laignel-Lavastine, 1992) qu'avec le parti des Hongrois. En outre, toujours depuis 1992, les ultra nationalistes ont conquis quelques grandes municipalités très sensibles aux questions d'ethnicité, comme Cluj en Transylvanie qui est considérée par les Hongrois comme leur ville capitale en Roumanie.

Précisons que dans la situation actuelle, deux millions de Hongrois de Roumanie (parmi vingt trois millions de Roumains) disposent d'une presse libre et de radios locales indépendantes, mais qu'ils n'ont toujours pas retrouvé l'ensemble des droits confisqués par Ceausescu. Or ces droits garantissent la survie de leur culture¹. Mais surtout, sous cette question veille celle de la reconstruction de la société par l'élaboration d'une nouvelle formule politique (Kligman, 1990 ; Andreescu, 1992).

L'ethnicité occupe une place d'autant plus centrale dans la Roumanie d'aujourd'hui, souligne Vintila Mihălescu, « que la culture a été (et est encore) le domaine de prédilection où se joue l'aventure de la modernité roumaine, le fer de lance par lequel l'idéologie moderne pouvait et devait faire irruption dans la société roumaine. C'est là l'origine de la prééminence du culturel dans le système des valeurs de la société roumaine moderne » (Mihălescu, 1991, p. 80). D'autre part, remarque Rupnik, « lorsque les nations asservies proclament des idéaux démocratiques elles ont tendance à accorder la priorité aux droits collectifs de la Nation sur les droits individuels du citoyen. Raison de plus pour que la jeune culture roumaine "moderne" et "révolutionnaire" soit attachée aux valeurs "holistes" des communautés plutôt qu'à une mise en valeur des droits du citoyen » (Rupnik, 1990, p. 122). Mihălescu, au moment où il analyse la situation de l'après révolution de 1989, souligne à son tour que « le discours culturel sera tenté — sinon contraint —, par sa nature même, de revenir éternellement à ses propres fondements afin d'y chercher une solution à son conflit constitutif. C'est le début de "l'obsession des origines" et aussi de la culture roumaine moderne » (Mihălescu, 1991, p. 81).

1. Les Hongrois de Roumanie n'ont notamment pas le droit d'utiliser uniquement la langue hongroise dans les lycées roumains. On est loin de la revendication d'un quelconque territoire, comme c'est actuellement le cas dans de nombreuses situations de l'Est post-communiste. Revendiquer sur l'usage d'une langue minoritaire dans des institutions nationales suppose par contre comme enjeu la reconnaissance d'une différence culturelle. Récemment, suite à l'élection du Président Constantinescu (novembre 1996), les Hongrois de Roumanie qui participent à la coalition gouvernementale ont obtenu le droit d'étudier en langue hongroise dans une Université de Cluj (printemps 1997), mais après une forte polémique qui continue d'alimenter les options nationalistes de la plupart des formations politiques qui s'opposent à la coalition au pouvoir en 1997.

La question des identités culturelles et celle de la modernité retrouvent bien en Roumanie une nouvelle centralité au moment où se joue l'enjeu d'une reconstruction des ordres démocratiques entièrement détruits par le pouvoir communiste qui devait durer de 1947 à 1989, alors que les élans démocratiques inspirés par les quelques journées révolutionnaires de décembre 1989 ont vite été interrompus par l'argument même de la transition (Berindei, 1990). En effet, le pouvoir issu du Front du Salut National (FNS) a très tôt déclaré qu'il voulait procéder au changement avec lenteur, de crainte de provoquer l'éclatement complet de la société roumaine. Pourtant, dans ce contexte de prudence qui a pour conséquence première d'empêcher la formation de nouveaux acteurs sociaux qui prendraient en charge le principe de transformation de leur société, comme on le voit dans les sociétés démocratiques (Badrus, 1993), la valorisation rhétorique à la spécificité de l'identité nationale prend une tournure dramatique. De fait, seuls les mouvements nationalistes roumains se reconstituent, et seuls leurs leaders parviennent à combiner dans un même discours les préoccupations sociales, politiques et culturelles d'une grande partie de la population. Le nationalisme roumain épouse alors son conjoint de toujours, à savoir le populisme, et il parvient à combiner dans une même idéologie le nationalisme antérieur au communisme, d'avant 1947, à celui des communistes (Gallagher, 1992). Le nationalisme apparaît sur la scène politique roumaine comme un courant politique qui rétablit la synthèse dans l'histoire politique roumaine.

Au vu de cette situation, force est d'admettre que la question de la reconnaissance des particularismes culturels ethniquement différenciés se situe au fondement du processus de reconstruction des institutions du pays. De même, il faut admettre qu'en Roumanie, plus que dans n'importe quelle autre situation pré-démocratique comme il en existe de nombreuses aujourd'hui dans l'Est post-communiste, le nouvel idéal moderne ne parvient pas à dépasser ce débat entre universalisme et particularisme. Dès lors, parce qu'ils formulent nettement leur revendication, surtout en comparaison des Tsiganes qui sont dans la même situation (Bataille, 1994), les Hongrois de Roumanie se présentent comme les vecteurs de l'affirmation démocratique contre le holisme. Ils font reconnaître leur expérience sociale du communisme et entendre leurs revendications culturelles. D'un autre côté, face à la fermeture du système politique actuel et au doute que les Hongrois, comme les Tsiganes, sont en droit d'émettre quant à l'ouverture de l'espace démocratique depuis 1989, s'observent des tendances à la rupture, qui se traduisent ici par une immigration massive depuis les événements sanglants de Tîrgu Mures².

b) LA SITUATION EN FRANCE

En France, il est plus difficile de considérer l'aspect démocratique de l'ethnicité revendiquée car les choses sont moins tranchées qu'en Roumanie. Toutefois, rappelons-nous qu'à la fin des années 1980, la plupart des travaux qui portaient sur les revendications des jeunes immigrés vivant dans les banlieues ont conclu qu'elles étaient le signe d'une exaspération vis-à-vis du racisme, dont il faut signaler qu'il n'a effectivement pas cessé de prendre de l'ampleur depuis (Bataille, 1997). À titre d'illustration, signalons que très récemment, les thèses racistes se sont inscrites politiquement dans plusieurs situations locales en procurant le pouvoir municipal à des maires issus du Front National (*Le Monde*, 19 juin 1995). Les racistes ont désigné les enfants d'immigrants comme les responsables des désordres économiques et urbains en France, défiant ainsi les analyses qui ont démontré que ces jeunes devaient être abordés comme des figures extrêmes des difficultés plus générales que rencontrait la jeunesse des banlieues

2. Le déroulement des événements de Tîrgu Mures sont typiques du genre de dérive que peut connaître toute la Transylvanie. Au départ, ce sont des enseignants hongrois qui réclament le rétablissement de cours en langue hongroise. L'Union Démocratique des Hongrois de Roumanie (UDHR) relaie cette revendication. Le 8 février 1990, un parti nationaliste roumain (Vatra Romanească) réunit 5000 personnes dans la ville venues manifester contre la revendication hongroise. La manifestation dégénère et les locaux de l'UDHR sont mis à sac, leurs dirigeants, roués de coups. La revendication hongroise reprend plus vivement encore. Très vite, les professeurs et les étudiants se mettent en grève. Le 19 et 20 mars 1990, c'est l'affrontement direct entre les habitants hongrois et roumains. On déplore huit morts et trois cents blessés.

(Dubet, 1987 ; Dubet et Lapeyronnie, 1992). Cette mise en garde n'aura pas suffi pour aider à la résolution des conflits sociaux et culturels qui se jouaient dans les quartiers de relégation et qui ont, de fait, incité les jeunes issus de l'immigration à développer une explication de leur malheur. Ils ont considéré que leurs mauvaises conditions de vie étaient finalement consécutives à leur origine ethnique, ce qui devait par la suite favoriser leur recherche de protections communautaires qu'une appartenance ethnique était susceptible de leur procurer.

En conséquence, en France, ethnicité et racisme devenaient de plus en plus indissociables et cette association a provoqué un large débat sur les formes de l'identité nationale. L'ethnicité doit, dans ce cas, être considérée comme un processus par lequel des individus reviennent à l'identité ethnique comme principe de révélation d'une expérience sociale qu'ils estiment particulière et qu'ils vivent et nomment sur un registre fermement culturel estimant que cette identité n'est pas suffisamment reconnue sur un plan politique. En France, l'ethnicité peut aussi être considérée comme le pendant d'un message d'intégration déçue, au risque d'enfermer ceux qui s'en réclament dans un étouffement. De fait, d'un côté, l'aspiration à l'intégration interdit en quelque sorte l'appel aux particularismes ethniques, alors que d'un autre côté, renoncer à ce particularisme signifie une fermeture démocratique dont l'ethnicité interdite est précisément le signe le plus patent.

Cette difficulté qui atteint toutes les mobilisations contestataires sur fond ethnique rappelle par bien des aspects les difficultés qu'ont rencontrées en leur temps d'autres acteurs culturels en France, mais pas seulement. Tel est le cas notamment des mouvements féministes des années 1970 qui ont été constamment partagés par deux grands courants dominants. Souvenons-nous qu'un premier courant dit identitaire affirmait un principe de différence entre les sexes en fondant les perceptions de cette différence sur l'expérience sociale et culturelle des femmes. L'objectif de ce courant était de transformer cette expérience en un principe d'action politique. Parallèlement à cette approche, le courant de l'égalité refusait de se laisser entraîner vers une démarche aux penchants psychanalytiques. Il mettait en avant le thème de la reconnaissance sociale et politique des femmes. Ce second courant affichait plus nettement que le premier l'immense volonté des femmes d'être intégrées rapidement aux dispositifs de pouvoir, notamment dans le domaine de la reconnaissance professionnelle et, au-delà, dans toutes les structures du pouvoir. De même, le mouvement écologiste a lui aussi été constamment partagé par un courant aux tendances fondamentalistes, qui a parfois frôlé l'intégrisme lorsqu'il dénonçait radicalement tous les progrès scientifiques, et un courant plus politique qui mettait en cause le « technocratisme » en invoquant sa recherche d'équilibre entre la nature et le progrès (Ferry, 1992).

Au moment du retour sur différentes luttes culturelles, nous voyons que l'ethnicité revendiquée se rapproche d'un type de contestation qui n'a cessé de prendre de l'ampleur tout au cours des années 1970. Nous comprenons alors que la revendication ethnique n'est pas la seule à être partagée par des tendances plus radicales que d'autres. Toutefois, l'aspect radical de l'ethnicité érigée en logique d'action politique se tourne plus rapidement que les autres vers l'intégrisme religieux comme seule forme acceptable d'expression de l'identité ethnique (Kepel, 1994).

Nous voyons alors que sur le thème des procédures d'intégration des étrangers, ou de leurs enfants, à des sociétés dont les remparts démocratiques sont matures en comparaison d'autres sociétés, il est des contestations qui s'organisent sur fond d'une crise des principes dominants des identités nationales. Ces contestations mettent en avant l'expérience vécue. Elles croisent dans leur organisation les difficultés déjà rencontrées par toutes les revendications de type identitaire qui cherchaient, dans les années 1970, à atteindre l'ordre culturel. Toutefois, l'ethnicité affirmée, comprise cette fois comme une forme d'action revendicative, en appelle peut-être plus directement que d'autres luttes culturelles au thème de l'intersubjectivité. Par exemple, les arguments mobilisateurs des contestations collectives parlent très volontiers de la dignité des sujets sociaux (Lapeyronnie, 1992 b). Ces arguments dénoncent le mépris et ils s'insurgent contre les aspects dominants de l'exclusion ; ils se fondent sur une recherche de reconnaissance (*recognition*), telle que définie par Charles Taylor (1989 ; 1992).

Cependant, en France, et au-delà dans les grandes démocraties occidentales, il n'en demeure pas moins hasardeux de parler de mouvement social. Ce sont tout au plus des tendances qui se dessinent sous couvert de luttes sociales, politiques et culturelles. Ces luttes s'organisent d'autant plus faiblement qu'elles n'ont pas résolu les différentes influences qui les traversaient. Elles ne sont pas non plus parvenues à établir des liens solides et durables entre leurs différents mots d'ordre, y compris si, à titre d'exemple, il faut analyser positivement l'extrême prudence avec laquelle des féministes occidentales sont intervenues dans le débat sur le *Hijab*. L'exemple le plus encourageant sur cette question est celui du Québec où des féministes ont marqué publiquement leur refus de se laisser entraîner dans la globalité d'une position qui condamnerait les formes actuelles d'une religion qui menace, de fait, les libertés individuelles des femmes. Les féministes québécoises ont reconnu le droit des individus à souligner leur adhésion à des thèses qu'elles réfutaient pourtant (Conseil du statut de la femme, 1995). Cette reconnaissance du droit de la personne s'est résolument dégagée de tout dogmatisme, sans négliger pour autant l'analyse des variables sociales et culturelles qui favorisent les comportements de repli sur des pratiques rituelles décontextualisées. Dans l'attitude de ces féministes, que l'on peut qualifier de courageuses, car non nécessairement majoritaires dans leurs propres rangs, il faut lire un signe annonciateur de la capacité des acteurs sociaux à construire des actions revendicatives à partir d'une analyse sur la place du sujet moderne dans l'ordre démocratique. Or, c'est l'enjeu de toutes les luttes identitaires qui aspirent à prendre la forme d'un mouvement social de véritable ampleur.

6. CONCLUSION

Avec pour toile de fond le contexte de fin des sociétés nationales, le thème de l'ethnicité a acquis une dimension nouvelle qu'a mis en évidence le rapprochement entre la France et la Roumanie. Parce qu'elles sont fortement différenciées, ces deux situations historiques ont fait apparaître qu'autant dans le nationalisme universaliste, cas de la France, que dans celui du nationalisme particulariste, cas de la Roumanie, l'ethnicité s'apparentait à une revendication culturelle qui nous plongeait dans une réflexion sur l'enjeu de la reconnaissance des expériences sociales et culturelles dans les sociétés modernes. Au moment de cette comparaison, il est apparu que l'ethnicité qui parvenait à se faire entendre avant qu'elle soit privée d'expression n'était en aucun cas le signe d'un retour à la tradition ou à un ensemble de conduites pathologiques ou stratégiques, mais qu'elle était un appel à la reconnaissance des spécificités culturelles avec pour enjeu la constitution de nouveaux espaces démocratiques et l'affirmation de nouvelles identités nationales. De ce point de vue, l'ethnicité a trouvé sa place au milieu d'autres revendications et elle en a épousé les formes dominantes. Or, la sociologie des mouvements sociaux s'intéresse à cette recherche d'ouverture de l'espace démocratique afin de mieux comprendre les processus sociaux d'aujourd'hui et de fonder théoriquement la réflexion sur la place réservée aux identités ethniques dans l'expérience sociale des individus.

Philippe BATAILLE
CADIS-EHESS
54, boulevard Rapail
75006 Paris, France

RÉSUMÉ

La sociologie des mouvements sociaux s'intéresse à la somme des revendications ethniques qu'expriment des groupes minoritaires dans des contextes nationaux qui en limitent l'expression. Cette approche suppose que l'ethnicité revendiquée indique une volonté de composer sous des formes nouvelles les ordres politiques et culturels qui fondent l'équilibre démocratique. L'analyse d'expressions ethniques lues dans des formules nationales différentes, telles que repérées en France et en Roumanie, indique la voie de cette recomposition. Dès lors, l'ethnicité trouve sa place dans la somme des revendications culturelles qui ont ébranlé les dispositifs de valeurs sur lesquels ont reposé la plupart des ordres culturels des sociétés modernes, qu'elles soient démocratiques ou pas.

SUMMARY

The sociology of social movements deals with the totality of ethnic claims articulated by minority groups in national contexts where their expression is limited. This approach supposes that claims for ethnic recognition indicate a will to come to terms in new ways with political and cultural orders which are the basis of democratic balance. The analysis of ethnic demands as they find their expression in different national formulations, such as those in France and Romania, indicates the new directions that are appearing. In this regard, ethnicity takes its place among the totality of cultural demands which have shaken up the value system on which most cultural orders in modern societies, be they democratic or not, are based.

RESUMEN

La sociología de los movimientos sociales se interesa en la suma de las reivindicaciones étnicas que expresan los grupos minoritarios en contextos nacionales que limitan la expresión de estos mismos grupos. Esta perspectiva supone que la etnicidad reivindicada indica una voluntad de componer bajo nuevas formas los órdenes políticos y culturales que fundan el equilibrio democrático. El análisis de expresiones étnicas leídas en la fórmulas nacionales diferentes, tales como encontradas en Francia y en Rumania, indica la vía de esta recomposición. A partir de allí, la etnicidad encuentra su lugar en la suma de las reivindicaciones culturales que conmocionaron los dispositivos de valores sobre los cuales han reposado la mayoría de los órdenes culturales de las sociedades modernas, que ellas sean democráticas o no.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREESCU, Gabriel (1992), « Société civile et révolution », *La ville alternative*, n° 27, pp. 27-38.
- AMSELLE, Jean-Loup (1990), *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, Paris.
- BADRUS, Nadia, (1993), « La société roumaine à la recherche de la normalité », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. xcv, pp. 403-415.
- BARTH, Frederic, (1969), *Ethnic Groups and Boundaries : the social Organisation of Culture and Difference*, London, Allen & Unwin.
- BATAILLE, Philippe (1993), « Le prix de la nation pour les Tsiganes », *Études Tsiganes*, vol. 2, pp. 125-135.
- BATAILLE, Philippe (1997), *Le racisme au travail*, La Découverte, Paris.
- BAJOIT, Guy (1995), *Les contradictions culturelles des jeunes*, PUF, Paris.
- BELL, Daniel (1975), « Ethnicity and social change », in Nathan Glazer, Daniel Moynihan, *Ethnicity : Theory and Experience*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, pp. 141-174.
- BERINDEI, Mihai (1990), *Le livre blanc de la Roumanie*, La Découverte, Paris.
- BUREAU OF THE CENSUS ET STATISTIQUE CANADA (1992), *Les défis que pose la mesure de l'origine ethnique : science, politique et réalité*, Ottawa.
- BOURRICAUD, François (1977), *L'individualisme institutionnel*, PUF, Paris.
- BRETON, Raymond, W. W ISAJIW, W. E KALBACH et J. G. REITZ (1990), *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press.
- COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME (1990), *Rapport sur le racisme et la xénophobie*, Paris.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (1989), *Eurobaromètre. L'opinion publique dans la communauté européenne*, Paris.
- COMMISSION DE LA NATIONALITÉ (1988), *Être français aujourd'hui et demain*, UGE, 2 tomes, Paris.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1995), *Réflexion sur la question du port du voile à l'école*, Montréal.
- DUBET, François (1987), *La Galère : jeunes en survie*, Fayard, Paris.
- DUBET, François et DIDIER Lapeyronnie (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- DUBET, François (1994), *Sociologie de l'expérience*, Seuil, Paris.
- DUMONT, Louis (1991), *L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour*, Gallimard, Paris.
- DURANDIN, Catherine et DESPINA Tomescu (1988), *La Roumanie de Ceausescu*, Guy Épaud Éditions, Paris.
- ERIKSON, Erik H. (1964), « The Concept of Identity in Race Relations : Notes and Queries », in *Daedalus*.
- EISINGER, Peter (1978), « Ethnicity as a strategic option : an emerging view », *Public administration review*, n° 1, pp. 45-59.
- FERRY, Jean-Marc (1991), *Les puissances de l'expérience*, Cerf, Paris.
- FERRY, Luc (1992), *Le nouvel ordre écologique*, Grasset, Paris.
- GALLAGHER, Tom (1992), « Vatra Românească and resurgent nationalism in Romania », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 15, n° 4, pp. 570-598.
- GASPARD, Françoise et FAHRAD Kosrokhavar (1995), *Le foulard et la République*, La Découverte, Paris.
- GLAZER, Nathan et Daniel MOYNIHAM (1975), *Ethnicity : Theory and Experience*, Harvard University Press, Cambridge.
- GLAZER, Nathan (1987), *Affirmative discrimination*, Cambridge, Harvard University Press.
- GLEASON, Philip (1982), « American identity and americanization », in William Petersen, Michael Novak, Philip Gleason, *Concepts of ethnicity*, Harvard University Press, Cambridge, pp. 57-143.
- GELLNER, Ernest (1983), *Nations and Nationalism*, Basil Blackwell, Oxford.
- GELLNER, Ernest (1987), *Culture, Identity and Politics*, Cambridge University Press, Cambridge.
- GIRAUD, Michel (1992), « Assimilation, pluralisme, "double culture" : l'ethnicité en question », *Informations sur les sciences sociales*, 31, 2, pp. 141-167.

- GOULBORNE, Harry (1991), *Ethnicity and nationalism in post-imperial Britain*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HERRSTEIN, Richard et Charles MURRAY (1994), *The Bell Curve. Intelligence and Class Structure in American Life*, Free Press, New York.
- HOBBSBAWN, Eric (1992), *Nations et nationalisme depuis 1870, Programme, mythe, réalité*, Gallimard, Paris.
- ISAJIW, Wsevolod W. (1974), « Definitions of Ethnicity », in *Ethnicity*, vol. 1, n° 2, pp. 111-124.
- JAFFRELOT, Christophe (1992), « Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme, revue critique », dans Gil Delannoi et Pierre-André Taguieff, *Théorie du nationalisme*, Kimé, Paris, pp. 139-177.
- KARNOUOH, Claude (1990), *L'invention du peuple, chroniques de Roumanie*, Arcantere, Paris.
- KEPEL, Gilles (1994), *A l'Ouest d'Allah*, La Découverte, Paris.
- KLIGMAN, Cail (1990), « Reclaiming the Public : a Reflexion on Creating Civil Society in Romania », *East European Politics and Societies*, vol. 4, n° 3, pp. 27-36.
- LAIGNEL-LAVASTINE, Alexandra (1991), « À propos de la question nationale en Roumanie », *La Ville Alternative*, n° 24, pp. 32-44.
- LAIGNEL-LAVASTINE, Alexandra (1992), « Le poids du nationalisme dans la transition roumaine », *L'autre Europe*, n° 24-25, pp. 110-132.
- LAPEYRONNIE, Didier (1987), « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de Sociologie*, xxvii, pp. 287-318.
- LAPEYRONNIE, Didier (1992a), *De l'expérience à l'action*, Thèse d'habilitation, EHESS, Paris.
- LAPEYRONNIE, Didier (1992b), « L'exclusion et le mépris », *Les Temps Modernes*, n° 545-546, Paris, pp. 2-17.
- LAPEYRONNIE, Didier (1993), *L'individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, PUF, Paris.
- LYOTARD, Jean-François (1979) *La condition postmoderne*, Minuit, Paris.
- MAC KAY, James (1982), « An exploratory synthesis of primordialist and mobilizationist approaches to ethnic phenomena », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 5, n° 4, pp. 395-420.
- MEYER, Nona et Pascal PERRINAUD (1989), *Le Front National à découvert*, Presse de la FNSP, Paris.
- MIHĂLESCU, Vintila (1991), « Nationalité et nationalisme en Roumanie », *Terrain*, n° 17, Paris, pp. 74-86.
- MILES, Robert et Annie PHIZACKLEA (eds) (1979), *Racism and political action in Britain*, Routledge and Kegan Paul, Londres.
- MURRAY, Charles (1984), *Losing Ground : American Social Policy, 1950-1980*, Basics books, New York.
- POUTIGNAT, Philippe et Jocelyne STREIFF-FENART (1995), *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris.
- REX, John (1991), *Ethnic Identity and Ethnic Mobilisation in Britain*, Coventy, Center for Research in Ethnic Relations at the University of Warwick.
- RUPNIK, Jacques (1990), *L'autre Europe. Crise et fin du communisme*, Odile Jacob, Paris.
- SCHNAPPER, Dominique (1991), *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Gallimard, Paris.
- SCHNAPPER, Dominique (1994), *La communauté des citoyens*, Gallimard, Paris.
- SHAFIR, Michael (1990), « L'involution historique du Parti communiste roumain », *Les Temps Modernes*, Numéro spécial Roumanie, pp. 4-24.
- SIMON, Pierre-Jean (1970), « Ethnisme et racisme, ou " l'école de 1492 " » *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XLVIII, janvier-juin, pp. 13-25.
- SMITH, D, Anthony (1978), *National Identity*, Penguin Books, London.
- SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS (1989), *Talcott Parsons : relectures*, vol. xxi, PUM, Montréal.
- SOWELL, Thomas (1992), *Inside American Education : The Decline, the Deception, the Dogmas*, Free Press, New York.
- STEINBERG, Stephen (1989), *The Ethnic Myth. Race, Ethnicity and Class in America*, Beacon Press, Boston.
- TAYLOR, Charles (1989), *Sources of the Self. The Making of Modern Identity*, Cambridge University Press, Cambridge.
- TAYLOR, Charles (1992), *Multiculturalism and "the Politics of Recognition"*, University Press, Princeton.
- TOURAINÉ, Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ, Alain (1973), *Production de la société*, Seuil, Paris.
- TOURAINÉ, Alain (1992), *Critique de la modernité*, Fayard, Paris.
- TOURAINÉ, Alain (1993), *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Fayard, Paris.
- TRUPIER, Maryse (1990), *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, L'Harmattan, Paris.
- WALLERSTEIN, Immanuel (1984), *The Politics of the World Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- WIEVIORKA, Michel (1991), *L'espace du racisme*, Seuil, Paris.
- WIEVIORKA, Michel (1992), *La France raciste*, Seuil, Paris.
- WIEVIORKA, Michel (1993), *La démocratie à l'épreuve. Nationalisme, populisme, ethnicité*, La Découverte, Paris.
- WIEVIORKA, Michel (dir.), Philippe BATAILLE, Danilo MARTUCELLI, Kristin COUPER, Angelina PERALVA (1994), *Racisme et xénophobie en Europe*, La Découverte, Paris.
- WILSON, William (1994), *L'Amérique des oubliés*, Kimé, Paris.